

POSTE DE DIRECTION DANS LE RESEAU REP
Ecole élémentaire de LAVELANET Lamartine GI
Ecole élémentaire de LAVELANET George Sand GII

1 – POSTE	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Intitulé</u> : Poste de direction d'école dans le Réseau d'Education Prioritaire (REP) • <u>Lieu de rattachement</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Ecole de LAVELANET Lamartine : 10 classes ordinaires dont des CE1 dédoublés et 1 Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS école) - Ecole de LAVELANET George Sand : 11 classes ordinaires dont des CP et CE1 dédoublés • <u>Dispositions</u> : Décharge de direction : 50 % de décharge. • <u>Public concerné</u> : Ce poste n'est accessible qu'à des enseignant.e.s inscrit.e.s sur la liste d'aptitude de directeur de 2 classes et plus. Une expérience antérieure en tant que directeur et/ou en tant qu'enseignant.e.s de REP est souhaitée.
2 – MISSIONS DU DIRECTEUR D'ECOLE	<p><u>MISSIONS DU DIRECTEUR D'ECOLE</u> : Les mêmes fonctions que tous les directeurs d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'animation de l'équipe enseignante dans le cadre d'une école située en REP ; • Organiser et animer les différentes réunions internes et externes (réunions de cycle, réunions PPRE, réunions d'équipe éducative...) • Mettre en œuvre un suivi des modalités d'évaluation des acquis des élèves et contribuer à une régulation des programmations ; • Assurer un suivi précis des élèves les plus fragiles et être particulièrement attentif à l'absentéisme ; • Contribuer à la mise en œuvre d'un partenariat de proximité avec les différents dispositifs locaux (ALAE, ADS, services de soins, ...) • Travailler avec les services de la mairie pour assurer la gestion dynamique de l'école.
3 – MISSIONS SPECIFIQUES DU R.E.P	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la mise en œuvre du projet d'école et du contrat d'objectifs du REP • Participer aux différentes réunions du REP et contribuer activement à ses travaux • Elaborer et renseigner les différents outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec le coordonnateur ou la coordinatrice REP • Rendre compte des progrès des élèves selon les modalités établies par le REP • Organiser et assurer le suivi de l'accompagnement éducatif mis en place pour les élèves de l'école • Travailler en synergie, selon différentes modalités, avec les équipes des écoles du REP, les équipes des collèges et les partenaires associés
4 – QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité. • Bonne connaissance du système éducatif et des textes concernant l'Education Prioritaire et le dispositif REP. • Solides compétences pédagogiques. • Qualités de dialogue et de relationnel.

Personne en charge du dossier :

Mme HOUADEC Virginie - IEN FOIX Haute Ariège et Pyrénées Cathares - **05.67.76.52.77**